

**Dans le cadre de cette série de portraits consacrés aux membres de la Cour, nous vous invitons à découvrir Maria Masood Dechevrens, responsable de mission au sein de l'unité Évaluation. Elle nous livre son regard sur les défis de l'évaluation des politiques publiques et partage ce qui nourrit son engagement au quotidien.**

***Pouvez-vous vous présenter et décrire brièvement votre rôle au sein de la Cour des comptes ?***

Je suis responsable de mission sein de la Cour des comptes, où je mène des évaluations de politiques publiques du canton et où je travaille depuis cinq ans. Parallèlement à cette activité, j'enseigne à l'Université de Genève.

Mon rôle à la Cour des comptes consiste à conduire des évaluations portant sur des politiques publiques, des prestations ou des dispositifs mis en œuvre dans le canton de Genève et financés par des deniers publics. Ces missions visent à apprécier leur pertinence, leur efficacité, leur efficience, ou encore leur utilité afin de formuler des recommandations permettant d'améliorer l'action publique.

***En quoi consiste concrètement votre métier au quotidien ?***

En tant que responsable de mission, j'encadre une équipe chargée de conduire une évaluation, de la définition de la problématique jusqu'à la formulation des recommandations. Au cours de la mission, nous élaborons une méthodologie adaptée aux objectifs de l'évaluation, puis nous recueillons et analysons des informations provenant de sources variées. Cela comprend des entretiens avec les acteurs concernés, l'analyse de documents, de données quantitatives et qualitatives, ainsi que des comparaisons avec les bonnes pratiques observées dans d'autres administrations ou organisations. À l'issue de ces analyses, nous établissons des constats étayés par des éléments factuels et formulons des recommandations destinées à améliorer le fonctionnement des politiques publiques.

Parmi mes compétences clés figure l'analyse statistique, le traitement de grands volumes de données et la mobilisation de méthodes quantitatives avancées (économétrie, visualisation géospatiale). Ces approches viennent compléter les analyses documentaires ou qualitatives et permettent d'étayer nos constats par des éléments empiriques solides.

### ***Quels sont aujourd'hui les principaux défis ou enjeux liés à votre fonction ?***

L'un des principaux défis de l'évaluation des politiques publiques consiste à appréhender des problématiques souvent multidimensionnelles tout en s'appuyant sur des analyses objectives et des données fiables.

Il est également essentiel de formuler des recommandations pragmatiques, réalistes et adaptées au contexte des entités évaluées, afin qu'elles puissent contribuer à une amélioration concrète des politiques publiques.

### ***Qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre métier et quelles évolutions voyez-vous pour l'avenir ?***

Contribuer à l'amélioration continue de l'action publique est très stimulant. Les évaluations menées par la Cour, permettent d'apporter un regard indépendant sur le fonctionnement des politiques publiques et d'identifier des pistes d'amélioration qui peuvent avoir un impact concret sur les prestations fournies à la population.

J'apprécie également la diversité des thématiques abordées. Chaque mission est différente et nécessite d'acquérir rapidement une compréhension approfondie de nouveaux domaines d'activité, ce qui rend le travail particulièrement enrichissant.

Je suis convaincue que les données joueront un rôle de plus en plus central dans l'évaluation des politiques publiques. Le développement des bases de données administratives, des outils d'analyse statistique et de l'intelligence artificielle ouvre de nouvelles possibilités pour mesurer les effets des politiques publiques. L'enjeu sera de tirer pleinement parti de ces ressources tout en garantissant une utilisation rigoureuse, transparente et éthique des données au service de la décision publique<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> À ce propos, voir la lettre d'actualité de septembre 2023 : <https://cdc-ge.ch/wp-content/uploads/2023/12/Lettre-dactualite-de-la-Cour-des-comptes-septembre-2023.pdf>.